

Carnet d'acteur : partie contributive

1. Voici la trame à remplir (partie publique)

1.1. Le titre de votre engagement

Défi Familles à Energie Positive

1.2. Zone géographique concernée

L'ensemble du Pôle métropolitain est concerné

1.3. S'agit-il d'un engagement ...

- déjà mis en place
- en projet / en cours de réflexion
- nouveau

1.4. Finalité(s) de votre engagement (case(s) à cocher) :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- l'adaptation au changement climatique
- la réduction des consommations énergétiques
- la qualité de l'air
- le développement des énergies renouvelables
- la réduction et la gestion des déchets
- le développement des circuits courts

1.5. Quel est le (ou les) porteur(s) de l'engagement ?

Cette action est portée nationalement par le CLER-Réseau Pour La Transition Energétique, et par l'Association Alisée dans le Maine et Loire.

1.6. Les autres acteurs mobilisés

Public cible : particuliers (propriétaire ou locataire)

Collectivité : appui financier et de communication

1.7. Décrivez votre engagement (1 page maximum)

Le défi "Familles à Energie Positive" a pour objectif de démontrer que tous ensemble il est possible de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre en participant à une action concrète, mesurable, et conviviale... et d'en profiter pour réduire ses factures d'énergie !

Créé en 2008 par l'association Prioriterre, le Défi « Familles à énergie positive » propose au grand public de se mobiliser afin de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre et réduire les factures d'énergie. Depuis 2017, le CLER - Réseau pour la transition énergétique coordonne, à l'échelle nationale, cette animation conviviale visant à modifier les comportements des familles dans la vie quotidienne, à l'aide d'éco-gestes. Deux structures du réseau en assurent le bon déroulé en 2017 et 2018 : Alisée (Association ligérienne d'information et de sensibilisation à l'énergie et l'environnement) basée à Nantes et Hespul basée à Lyon.

Entre 2008 et 2015, plus de **30 000 comptes ont été créés** sur notre site. Des équipes qui ont permis de réaliser :

- **12 % d'économies** en moyenne sur les consommations énergétiques
- soit **environ 200 euros par an**, par foyer, sans investissement financier
- ainsi qu'une **économie d'eau de 13 %** en moyenne
- le tout ayant permis d'**éviter l'émission de 1400 t_{eq}CO₂** !

1.8. Disposez-vous d'un lien ou d'un document pour partager plus d'informations sur votre engagement et vos actions ?

Adresse URL : <http://www.familles-a-energie-positive.fr/>

Document (à joindre avec le carnet d'acteur complété) : *Mentionnez ici le titre du (ou des) document(s) que vous comptez joindre à l'envoi de votre carnet d'acteur*